

# ORSCHWIHR





# Journée Citoyenne

**ORSCHWIHR**

## **JOURNEE CITOYENNE 2017 : Samedi le 20 mai à partir de 8 heures...**

Suite au succès des années passées, retrouvons nous à nouveau dans la bonne humeur lors de notre 3<sup>e</sup> journée citoyenne qui réunit toutes générations dans un esprit solidaire et convivial...Ensemble, plusieurs travaux d'embellissement et d'entretien pour l'amélioration de notre cadre de vie seront réalisés. Chaque participant apportera ses compétences, sa bonne humeur pour prendre part aux différents chantiers. Une réunion de préparation par l'équipe organisatrice a eu lieu, et plusieurs chantiers ont été retenus :

- 1) Réalisation de toilettes handicapés pour le cabinet de kiné
- 2) Peinture mairie, fontaine et divers
- 3) Débroussaillage du fossé du Rehtal
- 4) Débroussaillage bac de rétention Krautlaender
- 5) Nettoyage maison des associations-divers
- 6) Création du massif rue de Bergholtz-Zell, paillage massifs place de l'église et divers
- 7) Maçonnerie escalier église
- 8) Lasure porte église + divers
- 9) Travaux salle St-Nicolas
- 10) Travaux aire de jeux
- 11) Mise en place d'un grillage en forêt reculée
- 12) Mise en place grillage point bleu
- 13) Atelier enfants
- 14) Restauration - Intendance

Pour ceux qui ont participé à la dernière journée citoyenne, pensez à mettre votre tee-shirt...



# Edito

Le mot du Maire



**Chers habitantes et habitants d'ORSCHWIHR,**

Une nouvelle édition du bulletin municipal vous est proposée avec l'arrivée du printemps.

Merci encore à toute l'équipe de rédaction qui s'emploie à rechercher un maximum de sujets pour votre bonne information.

Nous avons fixé le jour de la prochaine journée citoyenne au **samedi 20 mai**, qui est d'ailleurs la date officielle qui est préconisée. Une bonne dizaine de chantiers ont été identifiés et vous serez bien sûr toujours les bienvenus pour ce moment d'échange convivial qui nous permet entre autre de mieux se connaître.

Le conseil municipal est en pleine préparation budgétaire, de nombreuses réalisations sont envisagées, mais vous n'ignorez pas qu'avec la baisse des dotations de l'Etat cela devient un exercice de plus en plus difficile. Surtout que nous avons la volonté de ne pas augmenter les taxes locales afin que vos foyers ne soient pas d'avantage mis à contribution. Il va néanmoins falloir prioriser et si la réfection de la rue de la Source est indispensable suite aux dégâts provoqués par l'orage du 8 juin de l'an dernier, nous devons également réaliser les travaux d'accessibilité de l'ancienne école primaire pour permettre l'installation du cabinet de kinésithérapeute. Nous avons ensuite des travaux à faire dans la traversée du village afin de remplacer les pavés en très mauvais état, dans le vignoble pour améliorer les chemins, dans l'entretien des bâtiments communaux comme remplacer certaines fenêtres etc...

Une bonne chose tout de même, tous les bâtiments recevant du public sont aux normes d'accessibilité : mairie, église, école, salles communales...La loi étant stricte dans ce domaine, c'est une chance pour notre communauté car nous avons su anticiper ces travaux au fur et à mesure des chantiers réalisés depuis des années.

Ce printemps est aussi le temps important des élections d'abord présidentielles les 23 avril et 7 mai, puis législatives les 11 et 18 juin. Certes, nous avons vécu une campagne peu banale à bien des égards, mais c'est un moment fort de notre démocratie que nous n'avons pas le droit d'occulter. Après la surprenante élection présidentielle des Etats Unis, la montée des nationalismes dans toute l'Europe, nous avons le devoir d'aller voter.

Avec le printemps, arrive le moment du fleurissement et nous avons cette année fait un effort particulier pour améliorer celui de la commune. Nous comptons également sur votre implication pour contribuer à l'embellissement de notre village. Nous avons la chance d'être situé sur la route des vins, attrait touristique indiscutable de notre région. Beaucoup de touristes la fréquentent et nous devons leur offrir un accueil de qualité...

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce nouveau bulletin riche de nombreux articles et photos de la vie communale.

Avec mes plus cordiales salutations.

**Alain GRAPPE**

*Vice-Président du Conseil Départemental  
Maire d'ORSCHWIHR*

# Les principales décisions du Conseil Municipal d'octobre 2016 à janvier 2017

## Le 5 octobre 2016

- Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme afin de permettre une bonne insertion des bâtiments agricoles dans le site et les paysages.
- Consentement à l'achat de la parcelle cadastrée section 8 n° 81 d'une superficie de 0.28 ares à l'euro symbolique.
- Approbation de la nomination de Mesdames Margit PARMENTIER et Sylviane SIMON en temps qu'agents recenseurs.
- Accord de signature d'un bail commercial à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016 avec la Maison Hirose représentée par M. Paul PETERSEN pour le local communal sis 4 Place Saint-Nicolas.
- La maîtrise d'œuvre des travaux de réfection de la rue de la Source est confiée à la société URBAMI Consult de 67600 KINTZHEIM.
- Décision d'attribuer les locaux du rez-de-chaussée de l'ancienne école primaire (derrière la mairie) à Mme THEVENET pour l'installation de son cabinet de kinésithérapeute.
  - Prise en charge de l'accessibilité PMR du bâtiment et des toilettes
  - Les travaux d'aménagement intérieur étant à la charge de l'exploitant
- Fixation du nouveau droit de place des commerçants non sédentaires.

## Le 23 novembre 2016

- Approbation du projet de statuts de la nouvelle « Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin – ADAUHR » et désignation de Monsieur GRAPPE Alain, Maire, comme représentant de notre Commune
- Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG)
- Approbation du Programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux 2017 (maintenance, sylviculture, infrastructure et travaux divers), présenté par l'Office National des Forêts (ONF)
- Fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour les opérateurs de télécommunication

## Le 25 janvier 2017

- Opposition au transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG).
- Décision d'accorder à l'Association « Les attelages de la Vallée Noble » l'autorisation d'utiliser l'ancien terrain de foot et les vestiaires pour l'organisation de manifestations en rapport avec leur activité.
- Définition des modalités (loyer, charges) de mise à disposition des locaux communaux à Mme THEVENET pour l'installation de son cabinet de kinésithérapeute.
- Attribution de l'exploitation de la parcelle communale au lieu-dit Hasen, section 15 n° 16 d'une surface de 52,86 ares de vignes à l'E.A.R.L VOELKER Joseph et Jean-Marie, encadrée par un bail rural soumis au statut du fermage.
- Validation de la formule d'aménagement de la rue de la Source selon le principe d'une chaussée d'une largeur de 5 m avec un caniveau central, création d'une zone 30 km/h, parking de 22 places à l'entrée de la rue (côté route de Soultzmatt).



# Vie Communale

Travaux



*Décor de Noël réalisés par les membres du conseil municipal*



## Les évènements marquants de ces derniers mois



*Dépôt de gerbe le 11-11-2016*



*Remise de la croix du combattant à Christophe ROYER  
Agent communal*



*Départ à la retraite de Bernard GEILER remplacé par Thibaut DE SOUSA*



*Concerts Chœur de femmes et Echo du Bollenberg à l'église St Nicolas*



*Repas des aînés*



*Taille d'hiver au verger communal*



*Cérémonie des Vœux*



*Les 6<sup>e</sup> du Collège Champagnat en visite*



*Choucroute paroissiale*



*Chantier nature au Bollenberg*



## RENOVATION DE LA TOITURE ET DE LA CHARPENTE DE L'EGLISE ST NICOLAS

Un important chantier débuté en octobre dernier vient de se terminer fin décembre 2016 après une étude préalable du cabinet SEDIME de Sausheim à qui a été confiée la maîtrise d'œuvre pour 22 400 € HT.

Les trois entreprises retenues pour les travaux sont :

- FENNEC de Mulhouse pour le traitement de la charpente d'un montant de 11 270 €, HT
- Bois et Techniques de Soultz pour le renforcement de la charpente (remplacement de chevrons et injection de résine) d'un montant de 31 855 €, HT
- SCHOENENBERGER de Colmar pour la couverture et zinguerie d'un montant de 103 101 € HT.







## Découverte de documents

Lors du chantier de rénovation de la toiture de l'église, un couvreur a trouvé une petite bouteille dans le faîte du chœur contenant trois documents relatant des travaux de 1866 et 1935. Nous publions, ci-dessous, les copies de ces documents ainsi que leur transcription. La municipalité envisage de remettre ces documents complétés par celui qui relate les travaux exécutés en 2016 dans un endroit qui reste à définir.

L'an mil huit cent soixante-six, le douze mai, Nous  
Muller Jean, Maire de la commune d'Orschwihr,  
sous l'administration de M. le Curé Schermersser et sur l'avis  
de M. M. Eberlin André, adjoint, - Rich Antoine, - Haegelin Nicolas,  
Schmitt Nicolas, - Choffat Nicolas, - Haudy Joseph, - Ziegler Joseph, fils,  
Rominger Michel, - Raymann Joseph et Ziegler Nicolas, membres du Con-  
seil municipal, avons fait replacer la présente croix, réparée, sur la  
nouvelle charpente du chœur et dont la construction a été entreprise et  
exécutée par le Sieur Bentzinger Eugène, fils, Domicilié à Lautenbach.

De tout quoi notre secrétaire, Hueber Jean Baptiste, qui remplit en même  
temps les fonctions d'instituteur public, a dressé le présent procès-verbal  
que nous attestons sincère et véritable et auquel nous apposons le seau  
de notre Mairie.

Le Maire d'Orschwihr



Document du 12 mai 1866

L'an mil huit cent soixante six, le douze mai, Nous Muller Jean, Maire de la commune d'Orschwihr,  
Sous l'administration de M. le Curé Schermersser et sur l'avis de M.M. Eberlin André, adjoint, Rich Antoine,  
Haegelin Nicolas, Schmitt Nicolas, Choffat Nicolas, Haudy Joseph, Ziegler Joseph fils,  
Rominger Michel, Raymann Joseph et Ziegler Nicolas, Membres du Conseil municipal, avons fait replacer la  
présente croix réparée sur la nouvelle charpente du chœur et dont la construction a été entreprise et exécutée  
par le sieur Bentzinger Eugène fils, Domicilié à Lautenbach.

De tout quoi notre secretaire, Hueber Jean Baptiste, qui remplit en même temps les fonctions d'instituteur public,  
a dressé le présent procès-verbal que nous attestons sincère et véritable et auquel nous apposons le seau de  
notre Mairie.

Le Maire d'Orschwihr

Signé Muller

L'an mil neuf cent trente cinq le sept août  
 Nous, Nicolas Zusslin maire de la commune d'  
 Orschwir, sous l'administration de Mon. le Curé  
 Ernest Meyer et sur l'avis de M. M. Robert Burglin adjoint,  
 Schmitt Xavier, Clor Nicolas, Haegelin François,  
 Landeverlin Modeste, Rebmann Victor, Strich Jules,  
 Albrecht Louis Henri, Welty Joseph, Ziegler Joseph  
 et Lichtlin Fernand. membres du Conseil municipal  
 avons fait placer, la présente charpente du chœur et  
 dont la construction a été exécutée par Mon. Jehl Ernest  
 d'Orschwir.

De tout quoi notre secrétaire Alphonse Fiehrer qui remplit  
 en même temps les fonctions du Directeur d'École a dressé  
 le présent procès-verbal que nous attestons sincère et  
 véritable et auquel nous apposons le sceau de notre Maire

Le Maire d'Orschwir

Zusslin



Document de 1935

ORSCHWIHR, Ht-Rhin

L'an mil neuf cent trente cinq le sept août Nous, Nicolas Zusslin maire de la commune d'Orschwir, sous l'administration de Mons le Curé Ernest Meyer et sur l'avis de M. M. Robert Burglin Adjoint, Schmitt Xavier, Clor Nicolas, Haegelin François, Landeverlin Modeste Rebmann Victor, Strich Jules, Albrecht Louis Henri, Welty Joseph, Ziegler Joseph, Et Lichtlin Fernand membres du Conseil municipal. Avons fait placer la présente charpente du chœur et dont la construction a été exécutée par Mons Jehl Ernest d'Orschwir.

De tout quoi notre secrétaire Alphonse Fiehrer qui remplit en même temps les fonctions du Directeur d'École a dressé le présent procès-verbal que nous attestons sincère et véritable et auquel nous apposons le sceau de notre Maire.

Le Maire d'Orschwir Signé Zusslin



*Ausgeführt Dachdeckerarbeit  
an Kirche von Orschwir  
so wie Storchen nest eingebaut  
auf dem Turm durch  
Schwenger Gamill fils Reguisheim  
Couvreur  
Wiedemann Marcel Reguisheim*

Petit billet non daté

Ausgeführt Dachdeckerarbeit an Kirche von Orschwir  
so wie Storchen nest eingebaut auf dem Turm durch  
SCHWENGER Gamill fils Reguisheim Couvreur  
WIEDEMANN Marcel Reguisheim

Traduction

Exécuté travaux de couverture à l'église d'Orschwir  
ainsi que mise en place d'un nid de cigognes sur le  
clocher par SCHWENGER Gamill fils Reguisheim  
WIEDEMANN Marcel Réguisheim

## Travaux entrepris par le Conseil de Fabrique

Le Conseil de Fabrique a pris en charge pour un montant de 33 000,-€ les travaux suivants :

- Traitement des solives et renforcement par de la résine
- Remplacement du plancher avec création d'un chemin d'accès aux lustres.

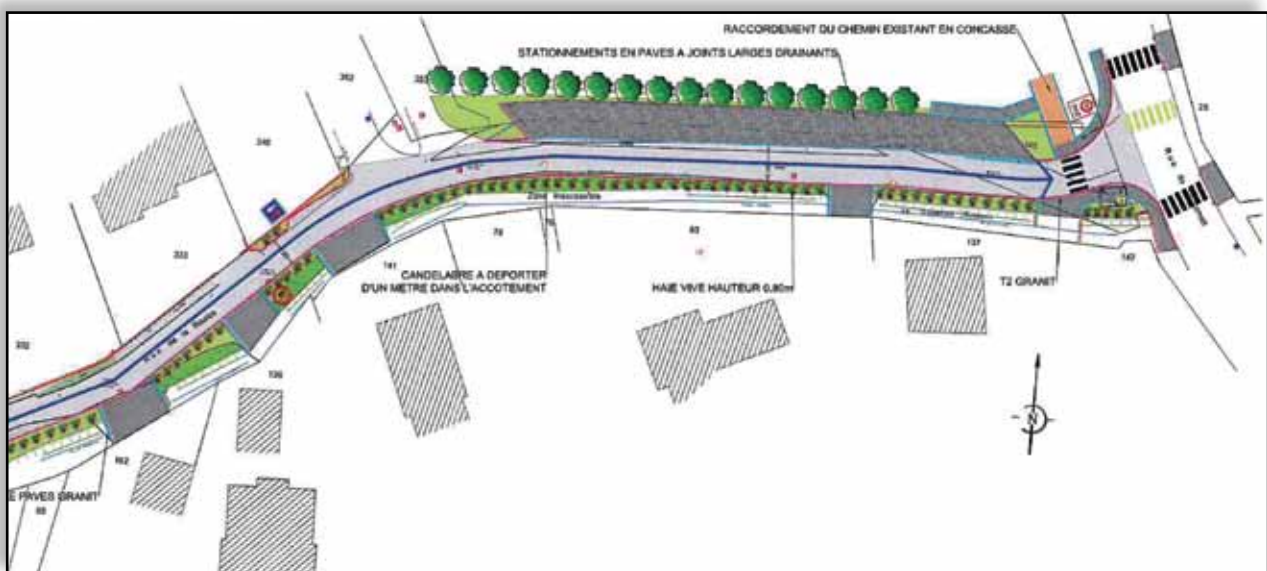
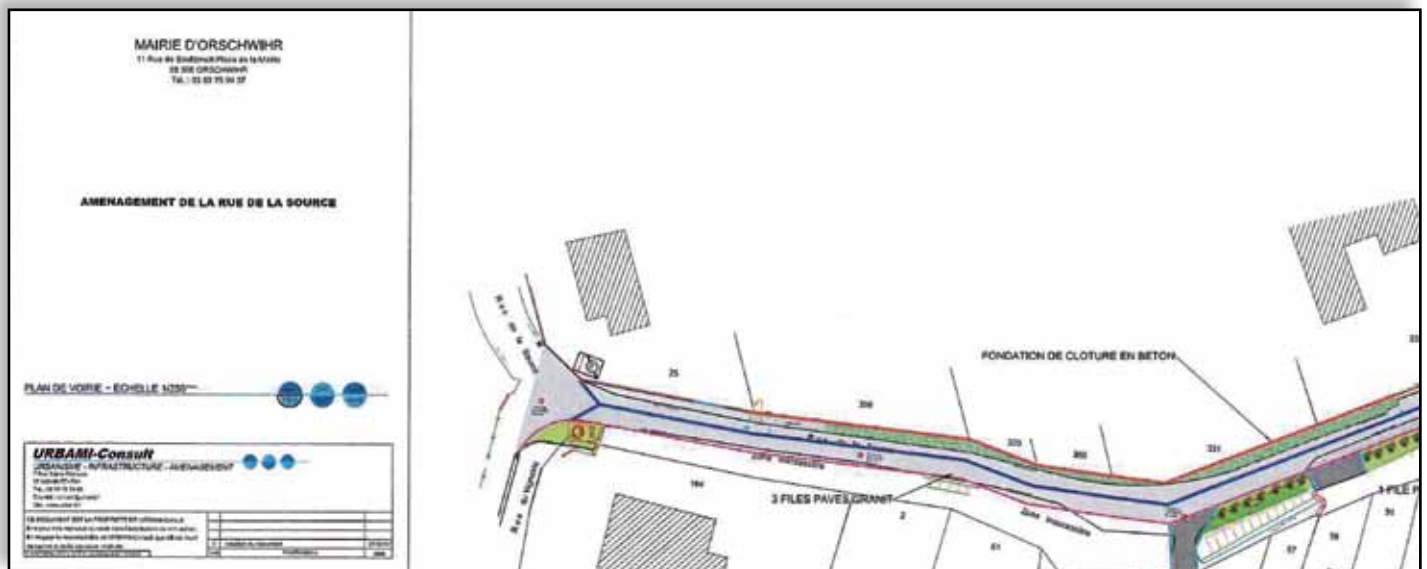


## TRAVAUX RUE DE LA SOURCE

L'aménagement de la rue de la Source est prévu cette année. Le programme des travaux prévoit :

- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la continuité par rapport à la rue de Soultzmatt, le cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,4 mètre, la mise en place de dalles podotactiles...
- L'intégralité de la rue sera en zone 30 km/h, l'espace sera donc prioritaire aux modes de déplacement doux, une chicane sera créée en amont de l'aire de camping-car.
- Un réseau d'eau pluviale sera mis en place et l'eau sera traitée avant d'être évacuée dans le ruisseau.
- Le parking en épis sera revêtu de pavage béton pour permettre l'infiltration des eaux de surface.
- L'éclairage public et les réseaux télécoms seront mis en souterrain.
- Une haie fleurie sera plantée pour séparer la chaussée du lit du ruisseau.

Ces travaux sont estimés à environ 300 000 euros.



# Infos

## Nos compagnons les chiens ... dans notre cité

Nous avons des milliers d'années de vie commune avec nos compagnons canidés. Au fil des temps ils ont accompagné l'homme dans ses multiples activités : chasse, guerre, garde, sauvetage, loisirs etc.

Du loup, sociabilisé en meute, survivant grâce à la chasse et la défense de son territoire, l'homme en a fait un animal de compagnie et l'a progressivement introduit dans nos cités.

Ce nouvel environnement amène les chiens et leurs maîtres à cohabiter « en société ». Cette vie commune doit se dérouler en harmonie et respect d'autrui. Un propriétaire responsable aura pour préoccupation d'éviter d'importuner son entourage, par le comportement de son animal de compagnie.

Des solutions existent afin de limiter au maximum les désagréments et prévenir les sources d'éventuels conflits ;

- Distributeurs propreté canine mis à la disposition par la collectivité
- Clubs d'éducation ou d'entraînement
- Comportementaliste et éducateur canin

Afin d'aider et de conseiller les propriétaires ainsi que les candidats à l'achat ou l'adoption de chien,

**M Patrick GRIMM**

**Comportementaliste et éducateur canin**

vous accueillera jeudi le **27 avril 2017 à 19h30**

salle St Nicolas à Orschwihr

pour une table ronde au cours de laquelle, les participants seront invités à réfléchir sur la thématique :

**« une bonne éducation du chien passe avant tout par une bonne éducation du maître »**

(Entrée libre - plateau)

*Pour toute information s'adresse à la Mairie 03 89 76 95 07*

Références

- **CANE Plus** - Patrick Grimm : [www.chien.education.free.fr](http://www.chien.education.free.fr)
- **Training Club Canin du Florival** : [www.tccflorival.com](http://www.tccflorival.com)



# SPECIAL JEUNES 16 À 25 ANS



## **ORIENTATION - ETUDES - EMPLOI - FORMATION APPRENTISSAGE - DECROCHAGE SCOLAIRE**

Vous pouvez obtenir aides et conseils à proximité d'Orschwihr

## **CURSUS SCOLAIRE : ORIENTATION - CHOIX DES FILIERES**

Des conseillers d'orientation-psychologues vous accueillent sur rendez-vous :  
C.I.O 17, Place du Marché 68500 Guebwiller Tél. 03 89 62 16 62

## **PROJET PROFESSIONNEL - EMPLOI - FORMATIONS**

Quelque soit votre niveau et vos qualifications, des conseillers formation peuvent vous aider à définir votre projet, vous guider dans vos démarches, vous positionner sur des emplois jeunes, service civique, formations qualifiantes. Mission locale : 170, rue de la République 68500 Guebwiller Tél. : 03 89 83 26 00

## **APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESSIONALISATION**

**Le saviez-vous ?** La formation en alternance est possible du CAP au diplôme d'ingénieur

Toutes les coordonnées des Centres de Formation d'Apprentis : [www.lapprenti.com](http://www.lapprenti.com)

### **Les offres d'apprentissage :**

HYPERLINK »<http://www.apprentissage-alsace.eu/>«[www.apprentissage-alsace.eu](http://www.apprentissage-alsace.eu)

Ateliers d'orientation, stages et renseignements auprès des chambres consulaires :

### **Chambre des Métiers Colmar :**

13 avenue de la République 68000 Colmar - Tél. 03 89 20 84 50

### **Chambre de Commerce et d'Industrie :**

1 place de la gare 68000 Colmar - Tél. 03 89 20 20 20

**Complément d'informations :** une appli pour l'orientation : [moa.onisep.fr](http://moa.onisep.fr)

et découvertes des métiers :

HYPERLINK »<http://www.orientoscope.fr/>«[www.orientoscope.fr](http://www.orientoscope.fr)

voir calendrier et programme.

# SPECIAL JEUNES 16 À 25 ANS



## **Vous rencontrez des problèmes qui vous semblent insurmontables !**

Les copains, la famille ne sont pas toujours un recours possible, des professionnels compétents et liés au secret professionnel peuvent vous écouter et vous aider à les résoudre. Ne restez pas isolés et n'hésitez pas à les contacter.

### **MAISON DES ADOS**

**8, rue des Pins 68100 Mulhouse – Tél. 03 89 31 01 15**

Quelque soit la nature de vos difficultés : lieu d'écoute, d'informations et de solutions  
Permanence le mercredi aussi à Colmar

### **Association Le CAP**

**4, rue Schlumberger 68200 Mulhouse – Tél. 03 89 33 17 99**

### **Association Argile**

**15, rue Peyerimhoff 68000 Colmar – Tél 03 89 24 94 71**

Dépendances à l'alcool, aux drogues, cyberaddiction ...

### **Association SEPIA**

**7, rue Kleber 68000 Colmar – Tél.03 89 20 30 90**

mal être – souffrances psychiques ...

### **Planning Familial Hôpital Civil (1<sup>er</sup> étage)**

**2, rue Schlumberger 68500 Guebwiller**

**Tél. 03 89 74 78 33 pour ados et adultes**

contraceptions - dépistage V.I.H et M.S.T - violences  
permanences mercredi de 13h à 16h et vendredi de 13h30 à 16 h

### **Tous ces services sont gratuits et confidentiels !**

Liste non-exhaustive, pour tout autre renseignement

Contact Mairie Orschwihr : 03 89 76 95 07

# Législation : ce qui change en 2017

## *Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs*

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie pour les mineurs.

A compter du 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Carte d'identité ou passeport du mineur ;
- Formulaire d'autorisation signé par l'un des parents ;
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire.

## *Nouvelle procédure de divorce par consentement mutuel sans juge*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les époux souhaitant divorcer par consentement mutuel n'ont plus à passer nécessairement devant le juge. Cette réforme fait suite à la loi de modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle du 19 novembre 2016 (article 50).

Lorsque les époux s'entendent sur la rupture du mariage et ses effets, ils peuvent, assisté chacun par un avocat, constater leur accord dans une convention. Cette convention doit être enregistrée par un notaire ce qui permettra aux ex-époux de se prévaloir de cette convention sans avoir recours à un juge.

Toutefois, en présence d'un enfant mineur demandant à être entendu par le juge, les époux ne pourront pas divorcer sous cette forme.

## *Prélèvement d'organes : si vous êtes contre, il faut le signaler*

Le décret n° 2016-1118 du 11 août 2016 instaure le consentement présumé au prélèvement d'organes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Si vous y êtes opposé, l'inscription sur le registre national automatisé des refus de prélèvement, géré par l'Agence de la biomédecine, devient le moyen d'expression recommandé pour faire connaître son opposition au prélèvement d'organes.

La demande d'inscription s'effectue sur papier libre ou en remplissant le formulaire à disposition sur le site de l'Agence de la biomédecine. Cette demande est à adresser à l'Agence, accompagnée d'un justificatif d'identité.

## *Instauration du congé de proche aidant*

Le décret n° 2016-1554 du 18 novembre 2016 instaure le droit au congé de proche aidant qui remplace le congé de soutien familial depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ce congé permet de consacrer du temps à l'aide d'une personne handicapée ou en perte d'autonomie, y compris s'il n'existe pas de lien de parenté avec la personne aidée.

Le congé peut être fractionné, et le salarié peut cesser totalement son activité ou travailler à temps partiel. La durée globale cumulée du congé, renouvellement compris, est fixée à un an maximum pour l'ensemble de la carrière.

Travaux d'isolation thermique en cas de travaux sur un bâtiment

Le décret n° 2016-711 du 30 mai 2016 impose, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'engager des travaux d'isolation lorsque certains travaux sont effectués sur un bâtiment :

- Ravalement sur des parois de locaux chauffés donnant sur l'extérieur (réfection de l'enduit existant, remplacement d'un parement existant ou mise en place d'un nouveau parement) concernant au moins 50 % de la façade (hors ouvertures),
- Réfection de toiture comprenant le remplacement ou le recouvrement d'au moins 50 % de l'ensemble (hors ouvertures),
- Aménagement en vue de rendre habitable des combles, garage annexe ou autre pièce non habitable, d'une surface minimale de plancher de 5 m<sup>2</sup>.

## *PACS : l'enregistrement pourra se faire en mairie*

La loi de modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle du 19 novembre 2016 prévoit de remplacer la déclaration du PACS au greffe du tribunal par une déclaration en mairie. C'est l'officier d'état civil qui devra alors apporter son visa à la convention de PACS.

Ce changement n'entrera en vigueur qu'à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Jusqu'à cette date, les personnes qui souhaitent se pacser doivent encore s'adresser au tribunal d'instance ou à un notaire.

Les règles de déclaration de PACS en mairie seront entretemps précisées dans un décret à paraître.



Vous êtes ou avez été victime de **violences conjugales** ?

**ACCORD68**

Vous craignez ou subissez des **représailles** depuis votre séparation, vous êtes en situation de **danger** ?

Votre ex-conjoint, concubin ne respecte pas son **interdiction d'entrer en contact** ?



### Dispositif Téléphone Grave Danger

#### **C'est quoi ?**

Le Téléphone Grave Danger est un dispositif de protection face à un danger immédiat : 24h/24 - 7j/7 (attribué sur décision du procureur de la République)

#### **Pour qui ?**

Une Femme  
Victime de violences conjugales et/ou viol  
Séparée de l'auteur  
Bénéficiant d'une interdiction d'entrer en contact  
En situation de grand danger

#### **Comment en faire la demande ?**

En contactant l'association ACCORD68 afin de fixer un entretien d'évaluation de votre situation

*Pour plus d'informations, n'hésitez-pas à contacter l'association ACCORD68, association d'aide aux victimes d'infractions pénales habilitée par le Ministère de la Justice :*

- Par téléphone au : 03.89.56.28.88 ou 06.86.68.50.16
- Par mail à l'adresse : [info@accord68.org](mailto:info@accord68.org)
- Au secrétariat de l'association : 12 rue du chêne, 68100 MULHOUSE



Service d'aide aux victimes d'infraction pénale, habilité par le Ministère de la Justice.

## ***Vous êtes victimes d'une infraction pénale?***

- |                               |                      |                     |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|
| - Violence volontaire         | - Agression sexuelle | - Viol              |
| - Violence familiale          | - Dégradation        | - Abus de confiance |
| - Menaces                     | - Accident           | - Vol               |
| - Non représentation d'enfant | - Abandon de famille | - ...               |
| - Cambriolage                 | - Escroquerie        |                     |

### *Service d'Aide aux Victimes*

12 rue du Chêne - BP3265 - 68065 MULHOUSE Cedex  
Tél. 03 89 56 28 88 - Fax : 03 89 56 59 40  
E-mail : [info@accord68.org](mailto:info@accord68.org) - Site : [www.accord68.org](http://www.accord68.org)



### *Nos missions :*

- ◆ Vous apporter **une écoute** et **un soutien**
- ◆ Vous **informer** sur le fonctionnement de l'institution judiciaire, les procédures, l'existence des systèmes d'indemnisation
- ◆ Vous **accompagner** dans vos démarches tout au long de la procédure pénale
- ◆ Vous orienter vers des services spécialisés (avocat, huissier, etc.)

Accompagnement par une équipe de salariés **formés à l'aide aux victimes d'infractions pénales.**



Ce service est **gratuit** et confidentiel.

Conventionné avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Mulhouse

**AGISSEZ  
AVANT  
D'ÊTRE  
PIQUÉ!**

ÉLIMINEZ L'EAU  
STAGNANTE!



**Pour une lutte efficace,  
adoptez les bons gestes**



**TOUTS LES INSECTES  
QUI VOLENT NE  
SONT PAS DES  
MOUSTIQUES!**

Les moustiques ont un organe piqueur et font généralement moins d'1 cm. Ils sont de couleur allant du brun au noir et présentent souvent des taches ou des anneaux clairs.



**Cycle de vie du moustique**



*Chez des conditions optimales, le cycle peut être réalisé en moins de 7 jours.*

Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence.

Dans les marais, les fossés, les zones inondables et sur le domaine public, des traitements sont réalisés par la Brigade Verte, à l'aide d'un larvicide d'origine biologique.

Chez soi,  
**c'est à chacun de  
faire le nécessaire,  
en supprimant  
systématiquement  
l'eau.**

**Aedes albopictus**  
ou « moustique tigre »

Originale d'Asie, ce moustique est avant tout nuisant et pique durant la journée.

De très petite taille, le moustique tigre est plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro.

Il est noir, présente une bande blanche sur le dos et la tête, des taches blanches sur le corps et les pattes.

Il peut transmettre certaines maladies comme la dengue ou le chikungunya.



Pour signaler la présence de ce moustique,  
ou simplement pour vous informer:  
**[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)**



**BRIGADE VERTE DU HAUT-RHIN**  
Service de décontamination  
52 rue Mal. de Lattre de Tassigny  
68 300 SOULTZ  
Tél. : +33 3 89 74 90 ou +33 3 89 74 84 04  
Fax : +33 3 89 74 60 79  
[operationsmoustiques@wanadoo.fr](mailto:operationsmoustiques@wanadoo.fr)  
[www.brigade-verte.fr/moustiquetique](http://www.brigade-verte.fr/moustiquetique)

**VIDEZ  
1 FOIS PAR SEMAINE**

- Coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs
- Gamelles, abreuvoirs pour animaux
- Bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine ou le tas de bois
- Pots, seaux, récipients divers

**ENTRETIENEZ**

- Gouttières, rigoles et chenaux (curage)
- Pièges à sable, bondes d'évacuation

**PAS D'EAU  
STAGNANTE,**



**PAS DE  
MOUSTIQUE!**

**RANGEZ  
À L'ABRI DE  
LA PLUIE**

- Jouets d'enfant
- Brouettes
- Seaux, arrosoirs
- Poubelles

**COUVREZ  
HERMÉTIQUEMENT**

- Récupérateurs d'eau
- Fûts, tonneaux

**CRÉEZ...**

...un équilibre dans le bassin d'agrément pour favoriser la constitution d'un écosystème riche et stable.

Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustique.

**JETEZ**

- Déchets
- Pneus
- Bâches

\*sur déchèterie

# Sivom Orzell

GRUPE SCOLAIRE « LES ORCHIDEES »



*Mr Jean Marc NEFF nouveau Directeur du Groupe Scolaire*



*Les écoliers aux vendanges*



*Passage du St Nicolas et du Père Noël*



*11 Novembre avec les Ecoliers*



*Carnaval à l'école*

# La Vie des Associations

Association de Jumelage ORSCHWIHR-KERLOUAN



Nous vous remercions de noter dans vos agendas le marché aux puces qui aura lieu le dimanche 25 juin 2017.

Pour tous renseignements s'adresser à Yolande GAERING au  
06 06 53 82 45 ou par mail :  
[pucesorschwihr@orange.fr](mailto:pucesorschwihr@orange.fr)

**ORSCHWIHR**  
**Marché**  
**aux puces**  
**Dimanche 25 Juin**



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Chaque jour les besoins de sang sont très importants :  
cancers, hémophilies, grands brûlés,  
interventions chirurgicales diverses.

Chacun de nous peut un jour ou l'autre avoir besoin de sang  
pour recouvrer la santé ou échapper au pire.

Ne restez pas indifférents, soyez solidaires.



**Pour sauver une vie prenez note des prochaines date de collecte :**  
**- Lundi 24 juillet 2017**  
**- Mercredi 20 décembre 2017**

**Rendez-vous à VINOPOLIS rue du Printemps**

L'amicale offre une collation à chaque donneur et un cadeau aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> don.

Le Président  
Guy Siudyga



## La Ludothèque «L'école est finie»

7, rue du Centre à Orschwihr

Cela fait déjà 7 ans que la ludothèque à vue le jour, nous sommes toujours une bonne équipe bien active et pleine d'idées pour vous satisfaire, mais aussi être à votre écoute. Nos permanences (tous les samedis de 10h à 12h), sont régulièrement fréquentées par la trentaine de membres que compte l'association. De nombreuses personnes du village et des alentours participent aux animations de la ludothèque, telles que :

- La soirée jeux le premier vendredi du mois à 20h
- Les animations d'anniversaires les samedis après-midi
- La chasse aux œufs
- La fête du jeu fixée au dimanche 2 juillet 2017
- Bourse aux vêtements qui aura lieu les 21 et 22 octobre 2017

Nous avons également mis en place cette année des animations ponctuelles avec le périscolaire « Les petits Vignerons » d'Orzell tous les vendredis en fin d'après-midi en semaine paire, où les enfants du primaire viennent découvrir de nouveaux jeux ou simplement s'amuser. Mais aussi avec le périscolaire « la Récré » d'Issenheim selon leur demande.

Cette année, la ludothèque a également fait l'acquisition de nombreux nouveaux jeux, afin de renouveler notre offre et de pouvoir vous faire bénéficier des nouveautés.

Venez nombreux pour les découvrir !

### Avec le périscolaire Orzell

#### Nos derniers achats



## Le mot du Conseiller Départemental

**Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,**

Comme Vice-Président du Conseil Départemental, je suis en charge des routes et des grands équipements. La compétence transport a été transférée à la Région Grand Est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Seul le transport des handicapés est maintenu au département.

Au sujet de la viabilité hivernale (le déneigement), nous avons décidé à l'automne 2016 que 600 km de routes départementales ne seraient plus déneigées ni salées. Compte tenu de l'hiver compliqué que nous avons vécu, nous avons dû adapter le dispositif sur le salage et le déneigement pour certains secteurs sensibles afin d'assurer la sécurité de toutes et tous. Le bilan sera fait et nous prendrons les mesures correctives nécessaires pour l'hiver prochain.

Dans les grands projets il y a le réseau Très Haut Débit (100 % fibre optique), vous avez peut-être lu dans la presse locale que les premiers équipements ont été installés à ROUFFACH. Comme je l'ai annoncé, le déploiement sur la commune est bien prévu au début de l'année prochaine, le calendrier actuel prévoit des travaux à partir d'avril 2018.

Concernant le Revenu de Solidarité Active, le dispositif RSA et Bénévolat du département est maintenant sur les rails. A partir du mois de mars, les premiers allocataires se verront proposer d'intégrer le bénévolat dans leur contrat d'engagement réciproque.

Toute demande concernant ce dispositif est disponible sur le site INTERNET « [benevolat.haut-rhin.fr](http://benevolat.haut-rhin.fr) » pour les associations qui souhaitent bénéficier de cette aide.

L'eau et l'environnement sont toujours des compétences assurées par le département. Les travaux prévus sur le Quirenbach rue de la Source en sont un exemple. Les aménagements de l'ensemble du bassin versant de la Lauch se poursuivent. De plus, la loi GEMAPI conforte cette compétence en y intégrant les communautés de communes. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de la Lauch a été validé récemment, il a pour but de conforter la quantité et la qualité de l'eau potable du bassin versant, tout en assurant une bonne continuité écologique de la rivière.

Avec Karine PAGLIARULO, nous restons à votre disposition sur rendez-vous pour toutes problématiques en rapport avec nos compétences.

Cordiales salutations

**Alain GRAPPE**

*Vice-Président du Conseil Départemental*



# A L'Honneur

## BON ANNIVERSAIRE



*Hélène POPELARD 95 ANS*



*Gaetano VECCHIA 80 ANS*



*Marie Thérèse CLOR 85 ANS*



*Joséphine GASSMANN 80 ANS*



*Lucien SIMON 80 ANS*



*Jacqueline VOELKER 80 ANS*

## BON ANNIVERSAIRE



*Camille BRAUN 80 ANS*

## NOCES D'OR



*Mr et Mme François BRAUN*

# Etat Civil

## Naissances :

le 05/10/2016 Alice  
fille de Robin RENARD et de Elodie FERET  
le 25/10/2016 Maëlys  
fille de Rémy HABERMACHER et de Céline KRIEG  
le 04/11/2016 Enzo  
fils de Cédric AMATO et de Elodie WELCKER  
le 04/12/2016 Noëlie  
fille de Jérôme TZESCH et de Amélie LAUBER  
le 05/01/2017 Diogo  
fils de Samuel DUHAUSSÉ et de Séverine FROGER  
le 26/01/2017 Amandine  
fille de Damien FUGLER et de Jennifer VOLTZ  
le 08/02/2017 Tess  
fille de Julien HARTMANN et de Christelle HELLER  
le 03/02/2017 Xavier  
fils de Michel KUENTZ et de Odile ZIEGLER



## Mariage :



le 28/10/2016  
le 05/11/2016

Jérôme ROMANN et Valentine HENCKY  
Nicolas SCHUELLER et Marie WERMELINGER

## Décès :

le 10/09/2016  
le 23/09/2016  
le 02/10/2016  
le 30/10/2016  
le 06/11/2016  
le 08/03/2017

Thibaut REISSER  
Guillaume RICH  
René KIBLER  
Joseph HIERTZ  
Antoine FUX  
Mariette Marguerite ZBIENEN née SCHAUB



# DECLARATION DE RECOLTE 2016

## COMMUNE D'ORSCHWIHR



### 1) SUPERFICIE DE RECOLTE

	ha	a	ca
AOC ALSACE BLANC	183	37	89
AOC ALSACE GRANDS CRUS	13	02	67
AOC ALSACE LIEU-DIT	23	56	39
AOC CREMANT D'ALSACE	72	64	57
AOC ALSACE PINOT NOIR	16	92	92
AOC ALSACE PINOT NOIR ROUGE	3	06	83
VINS SANS IG		17	30

**SUPERFICIE TOTALE 312 ha 78 a 57 ca**

### 2) VOLUME HL

	HL
a) <b>ALSACE</b>	
CHASSELAS	31,93
SYLVANER	762,24
AUXERROIS	1 260,58
PINOT BLANC	742,52
PINOT	41,17
ASSEMBLAGE	1 720,70
RIESLING	2 133,82
PINOT GRIS	3 504,81
MUSCAT	545,30
MUSCAT OTTONEL	149,79
GEWURZTRAMINER	4 719,79
PINOT NOIR ROSE	1 323,69
PINOT NOIR ROUGE	181,60
<b>TOTAL ALSACE</b>	<b>17 117,94</b>
b) <b>ALSACE GRAND CRU</b>	
RIESLING	295,89
PINOT GRIS	184,27
MUSCAT D'ALSACE	11,10
GEWURZTRAMINER	190,51
<b>TOTAL ALSACE GRAND CRU</b>	<b>681,77</b>
c) <b>ALSACE LIEU DIT</b>	
SYLVANER	16,50
AUXERROIS	27,00
PINOT BLANC	74,00
ASSEMBLAGE	59,50
RIESLING	379,90
PINOT GRIS	250,47
MUSCAT	51,14
GEWURZTRAMINER	498,48
PINOT NOIR	133,75
<b>TOTAL ALSACE LIEU-DIT</b>	<b>1 493,74</b>
d) <b>CREMANT D'ALSACE</b>	
PINOT BLANC	3 237,74
CHARDONNAY	467,70
PINOT NOIR BLANC	191,46
RIESLING	686,80
PINOT GRIS	330,71
PINOT NOIR ROSE	1 063,16
<b>TOTAL CREMANT D'ALSACE</b>	<b>5 977,57</b>
<b>VINS sans IG BLANC</b>	<b>12,00</b>
<b>VOLUME TOTAL DE LA COMMUNE</b>	<b>25 283,02</b>

Nombre de déclarants :

54

Rendement moyen : 80,83 HL/HA

# CONCOURS DU FLEURISSEMENT

## PALMARES 2016

### MAISONS – JARDINS

1<sup>er</sup> Prix M. et Mme Hubert CABEAU

2<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Léon SCHNEIDER

3<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Jean-Claude GUGENBERGER

Hors concours : M. et Mme François BRAUN

### BALCONS – FAÇADE

1<sup>er</sup> Prix M. et Mme Jean-Pierre BISCH

2<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Maurice TRIPONEL

3<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Jean-Marie ROMINGER

### VITICULTEURS

1<sup>er</sup> Prix EARL WELTY Jean-Michel

2<sup>ème</sup> Prix HAEGELIN Materne

3<sup>ème</sup> Prix SCEA HAEGELIN Bernard

Hors concours : BRAUN François et Fils



# Ce qu'il faut savoir

## MAIRIE

11, rue de Soultzmatt – 68500 ORSCHWIHR  
Tél : 03 89 76 95 07 – Fax : 03 89 76 95 55  
Mail : [mairie.orschwihr@wanadoo.fr](mailto:mairie.orschwihr@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-orschwihr.info](http://www.mairie-orschwihr.info)  
Heures d'ouverture :  
Lundi – vend : 8h à 12 h15 et 13h à 17 h  
Mardi – Jeudi : 8h à 12h15

## AGENCE POSTALE et Boulangerie Pain et Gourmandise

4 Place St Nicolas – 68500 Orschwihr  
Tél : 03 89 83 01 57  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et  
samedi de 6h30 à 12h30  
Dimanche de 7h à 12h00  
Départ courrier 9h

## NUMEROS UTILES

SAMU 15  
POLICE 17  
POMPIERS 18  
URGENCE PORTABLE 112  
GENDARMERIE : 03 89 28 02 10  
BRIGADES VERTES : 03 89 74 84 04  
SOUS-PREFECTURE : 03 89 37 09 12  
PRESBYTERE « ISSENHEIM » : 03 89 76 82 50  
GROUPE SCOLAIRE « Les Orchidées » : 03 89 76 05 55  
HOPITAL CIVIL DE GUEBWILLER : 03 89 74 78 00  
URGENCE E.D.F : 08 10 33 31 68  
CALEO URGENCE GAZ : 03 89 62 25 00  
CALEO URGENCE EAU : 03 89 62 25 01  
RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES  
« SOULTZ » : 03 89 74 83 10  
« BUHL » : 09 67 53 62 45  
OFFICE DU TOURISME GUEBWILLER : 03 89 76 10 63

## COM COM

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller  
1 rue des Malgré-Nous  
BP 80114  
68502 Guebwiller Cedex  
Tél. 03 89 62 12 34  
Fax 03 89 62 12 20

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi de 08 h 30 à 12 h 00 et  
de 14 h 00 à 18 h 00  
Vendredi de 08 h 30 à 12 h 00

## LES SERVICES

(Tous les services sont joignables au  
03 89 62 12 34)

### Transport

Com Com Bus 03 89 62 56 10

### Déchets Service Environnement

03 89 28 59 90  
13 Rue de l'Electricité  
68500 GUEBWILLER  
[environnement@cc-guebwiller.fr](mailto:environnement@cc-guebwiller.fr)

Déchets, centres « déchets-tri », tri sélectif

## COLLECTES

ORDURES MENAGERES – Mercredi semaines paires  
SACS DE TRI – Lundi toutes les semaines  
BIODECHETS – Tous les vendredis

## AUTRES SERVICES

Espace Info Energie 06 83 03 89 22

Ramassage des déchets encombrants  
pour les personnes âgées à mobilité réduite  
ou invalides, directement à domicile.  
2<sup>e</sup> lundi du mois sur rendez-vous

## Horaires d'ouverture des déchèteries :

### BUHL

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS)	Lundi et Mercredi	Fermé
	Mardi et Jeudi	9h à 12h et 14h à 17h
	Vendredi	Fermé
	Samedi	9h à 17h
ESTIVALE (DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Lundi au Vendredi	9h à 12h et 14h à 18h
	Samedi	9h à 18h

### SOULTZ

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS)	Lundi et Mercredi	9h à 12h et 14h à 17h
	Mardi et Jeudi	Fermé
	Vendredi	9h à 12h et 14h à 17h
	Samedi	9h à 17h
ESTIVALE (DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Lundi au Vendredi	9h à 12h et 14h à 18h
	Samedi	9h à 18h

### SOULTZMATT

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS)	Vendredi	9h à 12h et 14h à 17h
	Samedi	9h à 17h
ESTIVALE (DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Vendredi	9h à 12h et 14h à 18h
	Samedi	9h à 18h